

**Communiqué de presse**

Paris, le 25 avril 2023

**Assemblée Générale du 25 avril 2023**

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de Verallia (la « Société ») s'est réunie le 25 avril 2023, sous la présidence de Monsieur Michel Giannuzzi, Président du Conseil d'administration.

La réunion s'est tenue en présence notamment de Monsieur Patrice Lucas, Directeur Général, et de Mesdames Cécile Tandeau de Marsac, Présidente du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations, Nathalie Delbreuve, Directrice Financière, Wendy Kool-Foulon, Directrice RSE et Juridique, ainsi que des Commissaires aux comptes de la Société.

Les sociétés Kaon V et Bpifrance Participations, désignées parmi les actionnaires détenant le plus grand nombre de droits de vote, ont assuré les fonctions de scrutateurs.

Réunissant un quorum représentant 84,29 % des actions composant le capital de la Société, l'Assemblée Générale a approuvé l'ensemble des résolutions soumises à son vote.

Les actionnaires ont notamment approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que la distribution d'un dividende de 1,40 euros par action, avec versement intégral en numéraire, qui sera mis en paiement le mercredi 10 mai 2023.

L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé le renouvellement des mandats des sociétés Brasil Warrant Administração De Bens e Empresas S.A (BWSA), BW Gestão de Investimentos Ltda (BWGI) et Bpifrance Investissement, de Mesdames Virginie Hélias, Cécile Tandeau de Marsac et Marie-José Donsion, et de Messieurs Michel Giannuzzi et Pierre Vareille en qualité d'administrateurs.

Suite au renouvellement de son mandat, Monsieur Michel Giannuzzi demeure Président du Conseil d'administration pour une durée équivalente à celle de son mandat d'administrateur, soit pour une période de quatre ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale de la Société appelée à se tenir en 2027.

La présentation, la rediffusion audio de l'Assemblée Générale et le résultat détaillé des votes sont disponibles sur le site Internet de Verallia ([www.verallia.com](http://www.verallia.com)), dans la rubrique Investisseurs, section Information Réglementée, sous-section Assemblées Générales des actionnaires.



### **À propos de Verallia**

Chez Verallia, notre raison d'être est de réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous.

Avec plus de 10 000 collaborateurs et 34 usines verrières dans 12 pays, nous sommes le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offrons des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 10 000 entreprises dans le monde.

Verallia produit près de 17 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé 3,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022. Verallia est cotée sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : CAC SBT 1.5°, STOXX600, SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable.

### **Service de presse Verallia**

Annabel Fuder & Stéphanie Piere  
[verallia@wellcom.fr](mailto:verallia@wellcom.fr) | +33 (0)1 46 34 60 60